

Niveaux de confiance dans les institutions publiques

La confiance est un indicateur important des résultats obtenus en matière de gouvernance publique. La confiance dans les institutions est un concept qui permet d'évaluer le degré de qualité des institutions publiques des démocraties, selon les citoyens, et dans quelle mesure ces derniers estiment être associés à leurs décisions (OCDE, 2022 ; Brezzi et al., 2021 ; OCDE, 2017). L'investissement des pouvoirs publics dans le renforcement de la confiance est particulièrement important en période de crises multiples.

La confiance dans les institutions publiques varie d'un pays à l'autre, en raison de facteurs culturels, socio économiques et institutionnels. Cela étant, la première Enquête de l'OCDE sur la confiance révèle des similitudes entre les pays de l'OCDE en ce qui concerne les déterminants de la confiance de la population (OCDE, 2022).

Dans les pays de l'OCDE étudiés, 41,4 % des personnes interrogées en moyenne ont un niveau de confiance élevé ou modérément élevé dans leur gouvernement national. Les niveaux varient considérablement d'un pays à l'autre, atteignant plus de 60 % en Finlande et en Norvège, mais tombant en dessous de 30 % dans environ un quart des pays. La confiance varie également d'une institution publique à l'autre. Les administrations locales inspirent généralement plus confiance que les gouvernements nationaux (46,9 % des personnes interrogées déclarent avoir une confiance élevée ou modérément élevée dans leur administration locale en moyenne) et les fonctionnaires s'en sortent mieux que les administrations locales et nationales (50,2 % des personnes interrogées ont une confiance élevée ou modérément élevée dans la fonction publique). Les tribunaux et le système judiciaire jouissent des niveaux de confiance les plus élevés (56,9 %), mais seulement 4 personnes interrogées sur 10 ont une confiance élevée ou modérément élevée dans leur assemblée législative (graphique 2.1).

La plupart des pays de l'OCDE obtiennent des résultats satisfaisants en ce qui concerne la perception par la population de la fiabilité des institutions, de la prestation de services par ces dernières, de l'accès aux données publiques et de l'état de préparation des pouvoirs publics à de futures crises. En revanche, les résultats sont nettement moins bons s'agissant de la perception qu'ont les citoyens de la réactivité des pouvoirs publics quant à leurs besoins et à leurs aspirations, ainsi que de leur participation à la vie publique, de leur représentation dans la vie publique et de l'intégrité des acteurs publics (OCDE, 2022). Dans les pays de l'OCDE, les femmes, les personnes peu instruites et celles qui ont des revenus faibles ont moins confiance dans le gouvernement que les autres, d'après leurs déclarations. Les vulnérabilités ressenties par les personnes semblent encore plus déterminantes que le contexte au moment de l'Enquête : celles qui ont le sentiment d'être en situation d'insécurité financière, qui considèrent être au bas de l'échelle sociale ou qui ont l'impression de ne pas avoir leur mot à dire en matière d'action publique, expriment systématiquement une moindre confiance par rapport aux autres. En moyenne, le niveau de confiance à l'égard du gouvernement des personnes qui estiment avoir voix au chapitre dans le système politique est supérieur de 43 points de pourcentage à celui des personnes qui ont le sentiment de ne pas avoir d'influence politique (graphique 2.2).

En 2021, pendant la pandémie de COVID-19, les niveaux de confiance ont sensiblement reculé mais ne se sont pas effondrés comme ce fut le cas pendant la crise financière de 2008. Il a fallu environ une décennie en moyenne dans les pays de l'OCDE pour que la confiance de la population retrouve son niveau d'avant la crise de 2008. La confiance dans le gouvernement national a suivi différentes trajectoires dans ces pays au cours des 15 dernières années. En Europe du Nord, par exemple, elle ne cesse de progresser depuis 2015, et depuis 2019, les pays de cette région font partie de ceux qui affichent les niveaux de confiance dans le gouvernement national les plus élevés de l'OCDE. D'autres régions, comme l'Amérique centrale et du Sud et l'Europe centrale et orientale, ont connu des évolutions à la hausse aussi bien qu'à la baisse au cours des 15 dernières années (graphique 2.3).

Méthodologie et définitions

La confiance se définit comme la conviction d'un individu qu'un autre individu ou une institution adoptera le

comportement positif qu'il escompte (OCDE, 2017). L'OCDE étudie les opinions sur la gouvernance publique à partir de données nationales représentatives obtenues dans le cadre de son Enquête sur la confiance, qui est menée dans 22 pays. Dans la plupart des pays, la population a été interrogée en novembre-décembre 2021, mais quelques enquêtes ont été réalisées en 2020 et de janvier à mars 2022. L'enquête de l'OCDE sur la confiance agrège les 11 points des échelles de réponse comme suit : 0-4 = faible / peu probable ; 5 = neutre ; 6-10 : élevée / probable. L'enquête de l'OCDE sur la confiance couvre un très grand nombre de pays (généralement 2 000 répondants par pays), ce qui permet l'analyse de sous-groupes et contribue à garantir la fiabilité des résultats. Pour plus de détails sur la méthode et la mise en œuvre de l'enquête, vous trouverez un document de référence méthodologique détaillé à l'adresse suivante : www.oecd.org/fr/gouvernance/confiance-dans-les-pouvoirs-publics/.

Le sondage Gallup World Poll est une enquête longitudinale de portée internationale fondée sur un échantillon aléatoire et représentatif à l'échelon national d'un millier de personnes environ, sauf impossibilité, dans la plupart des pays. Il est réalisé sous la forme d'entretiens en face à face conjugués avec des enquêtes téléphoniques lorsque le réseau téléphonique du pays examiné le permet. Les données ont été extraites en janvier 2023. Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'enquête, veuillez consulter : www.gallup.com/178667/gallup-world-poll-work.aspx.

Pour en savoir plus

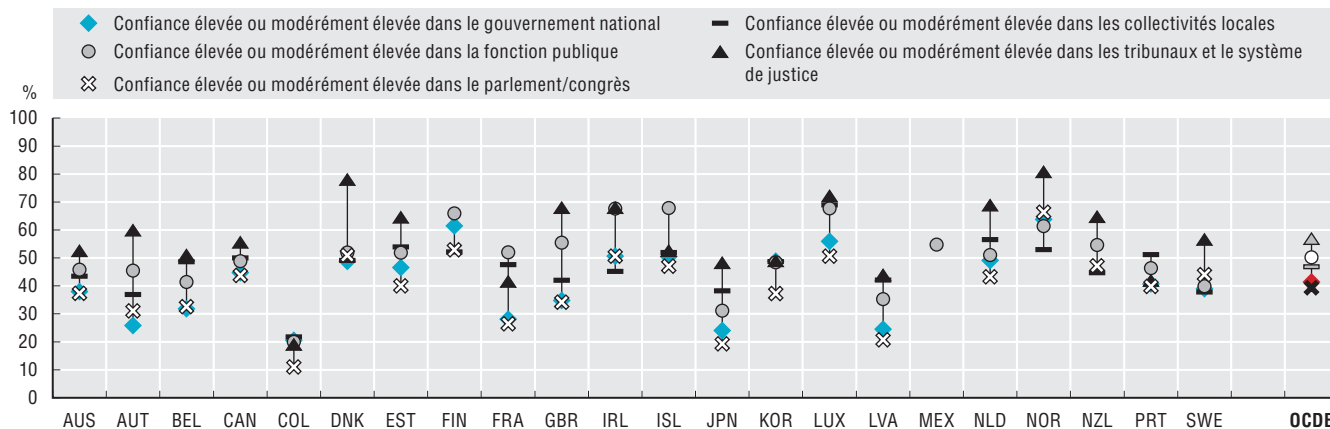
- OCDE (2022), *Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie : Principales conclusions de l'enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f6a31728-fr>.
- Brezzi, M. et al. (2021), « An updated OECD framework on drivers of trust in public institutions to meet current and future challenges », *Documents de travail de l'OCDE sur la gouvernance publique*, n° 48, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b6c5478c-en>.
- OCDE (2017), *OECD Guidelines on Measuring Trust*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264278219-en>.

Notes relatives aux graphiques

- 2.1 et 2.2. Se rapporte à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à pas du tout et 10 à tout à fait, dans quelle mesure faites-vous confiance au [gouvernement national / gouvernement local / fonction publique / tribunaux et système judiciaire / corps législatif] ? ». Une confiance élevée ou modérément élevée correspond aux réponses de 6 à 10. « OCDE » est la moyenne non pondérée des pays. Pour le Mexique, seules les données sur la confiance dans la fonction publique sont disponibles ; pour la Nouvelle-Zélande, les données sur la confiance dans le gouvernement national ne sont pas disponibles ; pour la Finlande, les données sur la confiance dans les tribunaux et le système judiciaire ainsi que dans le pouvoir législatif ne sont pas disponibles.
- 2.2. L'influence politique est déterminée à partir des réponses à la question « Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique de [pays] permet aux personnes comme vous de s'exprimer sur l'action du gouvernement ? ». Une forte influence correspondant aux réponses comprises entre 6 et 10 et une faible influence aux réponses comprises entre 0 et 4. Les réponses neutres (réponse 5) ne sont pas incluses dans le graphique. Le vote en faveur des partis au pouvoir est déterminé grâce aux réponses à la question « Le parti pour lequel vous avez voté [ou auriez voté si vous vous êtes abstenu(e)] lors des dernières élections nationales est-il représenté dans le gouvernement actuel ? ».
- 2.3. Les données correspondent au pourcentage de réponses positives à la question « Dans ce pays, avez-vous confiance dans chacune des institutions suivantes : le gouvernement national ; les collectivités locales ; la fonction publique ; les tribunaux et le système de justice ; le parlement ou congrès ? ». Les seules réponses possibles à cette question, dans le cadre de l'Enquête, étaient « Oui », « Non » ou « Ne sait pas ».

2.1. Confiance élevée et modérément élevée dans le gouvernement national, les collectivités locales, la fonction publique, la justice et le parlement, 2021

Proportion des personnes interrogées qui indiquent avoir confiance élevée ou modérément élevée dans diverses institutions

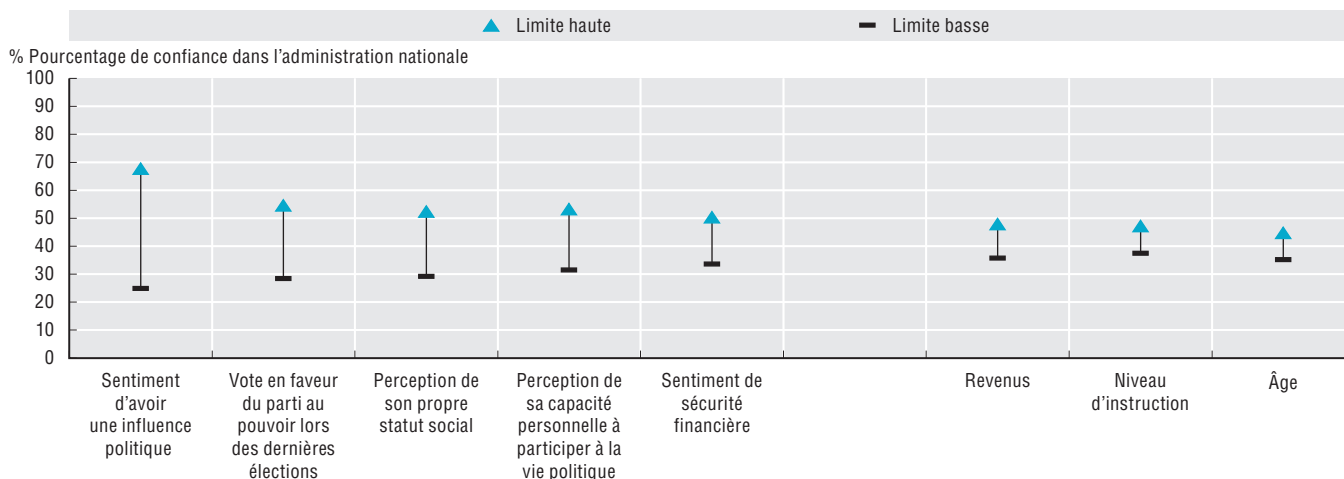


Source : Enquête 2021 de l'OCDE sur la confiance (www.oecd.org/fr/gouvernance/confiance-dans-les-pouvoirs-publics/).

StatLink <https://stat.link/1iewyd>

2.2. Confiance dans le gouvernement national par sous-groupe, 2021

Proportion des personnes interrogées qui indiquent avoir une confiance élevée ou modérément élevée et une confiance faible ou nulle dans leur gouvernement national, par sous-groupe - moyenne des pays de l'OCDE

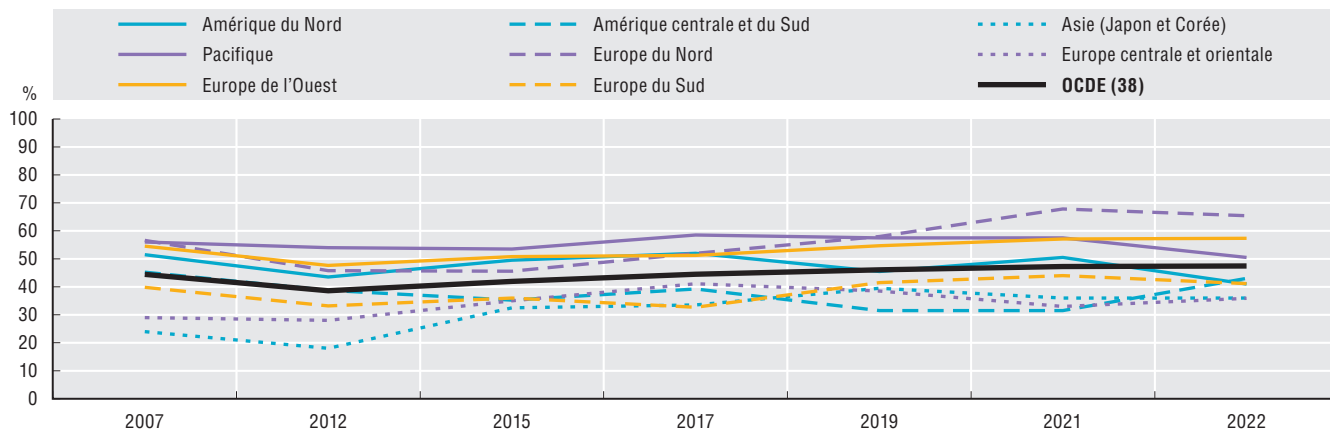


Source : Enquête 2021 de l'OCDE sur la confiance (www.oecd.org/fr/gouvernance/confiance-dans-les-pouvoirs-publics/).

StatLink <https://stat.link/5pfwso>

2.3. Confiance à l'égard du gouvernement national, 2007-22

Proportion des personnes interrogées qui indiquent avoir confiance dans leur gouvernement national



Source : sondage Gallup World Poll, 2007-22.

StatLink <https://stat.link/fqxe8p>



Extrait de :
Government at a Glance 2023

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3d5c5d31-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Niveaux de confiance dans les institutions publiques », dans *Government at a Glance 2023*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/7359d4cb-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.